

SÉMINAIRE

Travailleurs et mobilité professionnelle en France

À PROPOS

Envoyer un salarié en France, peut se traduire par un télétravail, un détachement, une pluriactivité ou l'embauche d'un salarié pour le faire travailler exclusivement en France. Les conséquences en matière de sécurité sociale, de droit du travail et de fiscalité sont importantes.

Depuis septembre 2018, la législation française connaît une forte évolution en matière de mobilité. En 2020, les règles encadrant le détachement ont été renforcées en matière de droit du travail.

Connaître les modalités pratiques de la mobilité dans les relations franco-suisse et les dernières évolutions, tant au niveau européen que français, est un gage de sécurité pour l'employeur.

OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux en droit de l'Union européenne et en droit français dans le contexte de la mobilité franco-suisse (droit de la sécurité sociale, du travail et de la fiscalité) et choisir le statut approprié
- Connaître les responsabilités des entreprises suisses dans le cadre d'un contrôle en France
- Acquérir les bons réflexes pour éviter les risques en cas de télétravail, détachement, ou de pluriactivité
- Se familiariser avec la pratique par le biais d'exercices

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise, responsables et praticiens RH ayant des connaissances de base du droit européen de sécurité sociale.

INTERVENANTE

Guylaine Riondel Besson

Docteure en droit, consultante indépendante experte des relations trans-frontalières – Cabinet Juriste Conseil Entreprise.

CONTACT

058 715 33 15

cours.seminaires@fer-ge.ch

LIEU
FER Genève

DURÉE
2 jours
en présentiel

PRIX
Membre
CHF 990.-
Non-membre
CHF 1'350.-